



Mauvaise odeur + volet bloqué

Par **lovely19**, le **10/02/2013** à **20:32**

Bonjour,

j'ai enmenager dans mon nouveau logement au mois d'octobre 2012 et depuis je ne cesse d'avoir des problèmes.

Cette appartement a beaucoup de vices cachés!!!

J'ai tout d'abord le volet de mon salon qui est fermé car la manivelle qui me permettait de l'ouvrir c'est cassée!!

J'ai également une odeur nauséabonde persistante dans la chambre de mon bébé!! ça ressemble à une odeur d'égout et cela survient surtout lorsque mes voisins du dessus tire la chasse d'eau!!!

J'ai envoyé plusieurs mail a l'agence immobiliere qui ne me répond pas!!

J'estime payer un loyer assez cher pour avoir un logement digne de ce nom!!

j'aimerais savoir si le propriétaire est obligé d'intervenir et de trouver une solution a mes problemes ou si je dois me débrouiller toute seule!

Ai je le droit de cesser les paiements du loyer jusqu'a totale réparation!

Merci d'avance pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **11/02/2013** à **08:18**

bonjour, quand vous avez un problème de dialogue, vous devez envoyer une lrar à l'agence (copie simple au bailleur) pour lui demander d'intervenir sous 10 jours sans quoi vous serez obligé de saisir la justice, cordialement